5537-ANHEE, le 24 janvier 2018

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communaux

de et à 5537-ANHEE

OBJET : Points supplémentaires à l'ordre du jour établi par le Collège Communal le 16 janvier 2018. Annexe I à la première convocation du Conseil Communal.

Madame la Conseillère Communale,
Monsieur le Conseiller Communal,

En vertu de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et du règlement d'ordre intérieur adopté par le Conseil Communal en date du 15 mai 2013, nous ajoutons à l'ordre du jour de la séance publique du Conseil Communal du 1er février prochain : **après le point n° 8 en séance publique :**

à la demande de M. Juan de HEMPTINNE, Conseiller communal :

-Eclairage public : coût économique et environnemental. Alternatives possibles

A la demande de M. Patrick PLUYMERS, Conseiller communal :

-évacuation des terres présentes sur le parking du complexe sportif

Le présent courrier fait partie intégrante de l'ordre du jour du Conseil Communal prévu le 1er février 2018.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame la Conseillère Communale, Monsieur le Conseiller Communal, nos salutations les plus distinguées.

Le Bourgmestre,

L. PIETTE.